

Obsèques de l'Adjudant Pascal CLIGNY

Samedi 20 août se sont déroulées, dans l'enceinte du centre de secours de Sénas, les obsèques de l'Adjudant Pascal Cligny, décédé mercredi dernier en service commandé, suite à un accident de la circulation, en rentrant d'un groupe d'intervention de feux de forêt (GIFF).

En présence de sa compagne et de ses enfants, un vibrant hommage a été rendu à Pascal Cligny par la famille des sapeurs-pompiers, par la population de Sénas et de nombreuses autorités dont le Colonel Vignon, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompier de France.

Tout à tour, Rémi Fabre, le Maire de Sénas, le Colonel Luc Jorda, Directeur du Corps Départemental des Sapeurs-Pompier des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, et Christian Frémont, Préfet de Région, ont tenu à saluer le courage et le dévouement dont a feu preuve Pascal Cligny durant toute sa carrière.

Pascal Cligny a reçu la médaille de Chevalier de l'ordre du mérite national, la médaille d'or pour acte de courage et dévouement et la médaille du mérite fédéral. Il a également été cité à l'ordre de la Nation.



La dangerosité du métier de sapeur-pompier était aussi au cœur de toutes les allocutions des autorités.



SOMMAIRE

Page 1

- **Obsèques de l'Adjudant Pascal CLIGNY**
- **Visite du Colonel**
- **Richard VIGNON**

Pages 2 et 3

Les feux de forêt de l'été

Page 4

- **Colonnes de renfort**
- **Visite du Chef de Cabinet du Préfet**
- **Hommage au Sergent Luc VIVIEN**

Visite du Colonel Richard VIGNON



Le Colonel Richard Vignon, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompier de France (FNSPF), était dans les Bouches-du-Rhône vendredi 19 août.

Au pied de la Vigie de l'Arbois et en présence de nombreux correspondants de média locaux et nationaux, le Colonel Vignon a réaffirmé son soutien à la chaîne de commandement des sapeurs-pompier des Bouches-du-Rhône et salué le professionnalisme dont ont fait preuve tous les pompier y compris ceux venus d'autres départements pour circonscrire les sinistres de cet été sans qu'il y ait de victimes.

Après s'être rendu au centre de secours de Sénas pour saluer les pompier très affectés par le décès au cours d'un accident de la route de l'Adjudant Pascal Cligny, le Colonel Vignon a terminé sa journée par une réunion de travail au centre de secours de Rognac avec le Colonel Jorda, le Président de l'Union Régionale et le Président de l'Union Départementale avec son conseil d'administration.

Lançon-de-Provence : le feu a ravagé 120 hectares

Lundi 22 août, vers 18 h 30, un important départ de feu était signalé au Cta/Codis sur la route des Fourches au sud de la commune de Lançon de Provence.

L'hélicoptère bombardier d'eau départemental (HBE), « Morane Vitrolles », rapidement sur les lieux, confirmait la présence d'un important panache de fumée.

Le feu, attisé par un mistral à plus de 80 km/h, menaçait un massif d'environ 500 hectares dans un secteur difficile d'accès.

Moins d'une heure après son départ, il avait déjà parcouru 50 hectares de garrigue et de pinède.



Un peu avant 21 heures le Commandant des Opérations de Secours considérait le feu comme fixé sur son flanc gauche ce qui constituait l'objectif majeur : il s'agissait en effet de tenir la D21 pour éviter un dérapage du feu sur sa gauche. Le flanc droit du sinistre se développant dans un secteur très accidenté, au nord du domaine de Calissane, nourrissait, quant à lui, quelques inquiétudes.

Vers 22 heures, le Poste de Commandement annonçait que le feu était complètement fixé.

300 sapeurs-pompiers épaulés par des moyens aériens (4 Tracker, un Dash 8 et les 2 HBE départementaux) ont participé à cette intervention.



Bilan : 120 hectares de garrigue et de pinède ont été dévastés par les flammes. Une fois de plus, la présence d'une exploitation agricole a permis aux secours de fixer en moins d'une heure la tête du feu pour ensuite se concentrer sur les flancs du sinistre.



Feu dans le secteur d'Aubagne/Carnoux

Jeudi 04 août 2005, à 15 h un feu de forêt se déclare sur les hauteurs de La Penne sur Huveaune.

Des moyens terrestres importants sont immédiatement mis en place pour contenir au plus vite ce feu naissant qu'un vent violent va attiser dangereusement.

Pas moins de 19 GIFF ainsi que deux trackers, les hélicoptères bombardiers d'eau départementaux et l'hélicoptère Aircrane sont engagés pour lutter contre les flammes.

L'évolution du foyer est d'autant plus difficile à contenir qu'il se trouve au cœur d'une pinède sèche. Le feu, parti de la Penne sur Huveaune, descend sur la forêt de la Gelade en direction de Carnoux et menace des habitations protégées par les sapeurs pompiers.



Il se retrouve rapidement en bordure de la voie SNCF, qui est très vite coupée pour faciliter le travail des secours.

Le feu continue d'évoluer sur un terrain difficile d'accès situé sous des lignes à hautes tensions qui sont aussi coupées à la demande des pompiers.

De nombreux foyers de la Ciotat vont donc se retrouver privés d'électricité durant une partie de la nuit.

Le feu sera finalement contenu aux environs d'une heure du matin. Le lendemain, le relevé ONF faisait état de 117 hectares brûlés

Grâce à une interface débroussaillée, les GIFF ont pu préserver avec efficacité les lotissements de Carnoux.



Incendie dans le massif du Montauguet

Vendredi 5 Août 2005, vers 18 h 30, un départ de feu est signalé sur les hauteurs de la commune d'Aix dans le massif du Montauguet.



Difficilement accessible l'incendie évolue rapidement. Il sera pourtant maîtrisé et seuls 30 hectares auront brûlé. Cependant, favorisé par des conditions météo exceptionnelles, un nouveau foyer va démarrer le lendemain vers 16 h. Les pompiers vont devoir batailler afin de fixer au plus vite l'immense brasier en formation. Malgré tous leurs efforts, le feu continue d'évoluer et menace une zone habitée.

Par sécurité, des habitations sont évacuées et la ligne SNCF Marseille/Briançon coupée. Plus de 300 véhicules, 4 Trackers, les HBE départementaux, l'hélicoptère Aircrane et le nouveau Dash 8 sont engagés alors que le foyer,

attisé par un mistral persistant, commence à prendre une ampleur impressionnante : sa course le conduit vers la centrale thermique et plusieurs bouteilles de gaz explosent



Vers 22 h le COS signale au Codis que le feu est en passe d'être fixé au grand soulagement des nombreuses équipes mobilisées.

Les colonnes de renforts des autres départements auront apporté une aide précieuse, voir essentielle, dans la maîtrise d'un incendie aussi conséquent.

Le bilan de cette intervention à très hauts risques est particulièrement lourd :

13 pompiers seront passés par le PMA et 2 d'entre eux devront être évacués sur les hôpitaux de Marseille et Aix.

Le maire de Gardanne lui-même sera accueilli au CHU d'Aix suite à un malaise dû aux inhalations de fumée.



1 CCF ET 1 MPR seront entièrement brûlés; 1 autre CCF et 1 VLTT partiellement endommagés.

Enfin 5 villas seront entièrement détruites et 500 hectares de forêt totalement ravagés.



Incendie à Istres

Jeudi 4 Août, 16 h 07 : un incendie se déclare dans le domaine de Sulauze sur la commune d'Istres et menace des habitations.

Près de 100 véhicules sont instantanément positionnés et l'hélicoptère bombardier d'eau à grande capacité « Aircrane » est appelé en renfort.

Le feu, dont le front va très vite s'étendre sur plus de 700 mètres, progresse attisé par un vent qui souffle en rafales à plus de 80 km/h.



Les flammes vont venir lécher les abords du lotissement sans présenter de risques pour les occupants, qui n'auront pas besoin d'être évacués et en seront quitte pour une grosse frayeur.

Le feu est fixé une première fois vers 21 h .

Une heure plus tard, le flanc gauche de l'incendie, de nouveau très actif, sera finalement rapidement maîtrisé. 200 hommes resteront mobilisés toute la nuit par une succession de petites reprises.

Bilan : encore 100 hectares brûlés et toujours ce même constat amer des pompiers qui mettent autant de détermination à protéger l'environnement et les vies que d'autres à ne pas respecter les consignes de débroussaillage.



Colonnes de renfort

Vendredi 29 juillet, 80 sapeurs-pompiers d'Ile de France emmenés par le Commandant Flores et le Capitaine Lacombe, sont arrivés pour prêter main forte à leurs collègues des Bouches-du-Rhône.

Ils se sont déclarés conscients de l'importance de leur mission alors que se profilent des journées à très haut risque : le mistral souffle en rafales de près de 100 km/h alors que tous les Canadiens se retrouvent immobilisés sur la base de Marignane pour subir un contrôle technique approfondi après le crash dans lequel deux pilotes

ont trouvé la mort.



Visite du nouveau Directeur de Cabinet du Préfet



Vendredi 29 juillet, en fin de matinée, la Direction a eu le plaisir d'accueillir à l'Etat Major le nouveau Directeur de Cabinet du Préfet des Bouches-du-Rhône, Monsieur Jacques Billant.

Notre hôte a écouté avec beaucoup d'intérêt la présentation, organisée dans la berce accueil, des différentes missions du corps départemental des sapeurs-pompiers.

MM Maggi, Darrouzes, Aicardi et le Colonel Jorda avec plusieurs officiers de son Etat-Major l'ont ensuite accompagné au CTA/CODIS où il s'est fait expliquer de façon détaillée l'organisation et le fonctionnement de la salle opérationnelle.



Après cette première prise de contact avec notre établissement depuis sa récente prise de fonction, Monsieur Billant a prévu de revenir sous peu découvrir le dispositif de prévention.

Hommage au Sergent Luc VIVIEN

Deux ans après, les Sapeurs-Pompiers se souviennent....

Samedi 30 juillet, une cérémonie commémorant le décès du sergent Luc Vivien au cours du terrible incendie de Cazan s'est déroulée en présence de sa femme, ses enfants, petits enfants.

Monsieur Roland Darrouzes et le Colonel Luc Jorda pour le SDIS 13, des élus représentants le Maire d'Aix et la Communauté du Pays d'Aix, les Chefs de Groupements Centre et Est, les Chefs des centres d'Aix, Lambesc, La Roque,



St Marc de Jaumegarde et de nombreux sapeurs de différents centres se sont recueillis aux côtés de la famille.

Mathieu Jurisic ainsi que Nicolas Houssaye et Bruno Frantz, ses coéquipiers sur le véhicule, avaient tenu eux aussi à être présents.

Des dépôts de gerbes ont ensuite été effectués devant la stèle érigée sur le lieu même où Luc Vivien fut mortellement blessé.



Directeurs associés de la Publication : Jean-Pierre MAGGI / Luc JORDA
Comité de Rédaction : Roland DARROUZES / Marc MOSSE / Daniel FREZE
Rédaction : Stéphane MARI / Patricia THIRY
Photos : Service Communication SDIS 13
Conception : Services Intranet/Internet et GSI
Impression : Atelier Reprographie SDIS 13